

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PECHELBRONN

Département du Bas-Rhin

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 29 MARS 2007 à 20 Heures

Sous la présidence de Monsieur Armand BRACONNIER

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 12

Présents :

KUTZENHAUSEN :	MM FABACHER	- BRACONNIER	- MORI - WAGNER(suppléant)
LAMPERTSLOCH :	MM STURM	- APPRIL	- URBANY
LOBSANN :	MM KREISS	- MME CHALOPPE	-
MERKWILLER-P. :	MM GUILHEM	- WEISBECKER	-
PREUSCHDORF :	MM BASTIAN	- MME FISCHER	-

Personnel : Christine NONNENMACHER, Guy HUSSON,

Invités : MM Bernard LOGEL, Jean-Laurent VONAU, Guillaume KLEINPETER et Mme Simone FISCHER.

Membres excusés : MM WALTER, SCHIELLEIN, KENNEL, TROG

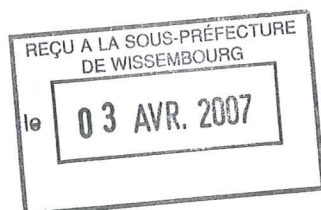
Invités excusés : MM Bernard LOGEL, Jean-Laurent VONAU, et Guillaume KLEINPETER.

8) Taux d'imposition 2007.

Vu l'état de notification des taux d'imposition pour 2007.

Le Conseil Communautaire, approuve, à l'unanimité, le maintien des taux, à savoir :

- Taxe d'Habitation : 1,60%
- Taxe Foncière Bâtie : 2,31%
- Taxe Foncière Non Bâtie : 8,72%
- Taxe Professionnelle : 1,60%
- Taxe Professionnelle de Zone : 10,56%



Pour extrait, certifié conforme

MERKWILLER – PECHELBRONN, le 2 avril 2007

Délibération, exécutoire de plein droit conformément aux dispositions de la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982.

Le président
Armand BRACONNIER

